

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 9 novembre 2009****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLESEGER - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA**Membres excusés** : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. MAGLICA) - Mme KOENDERS (pouvoir M. MARTIN) - Mme BLETTERY (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme GAUTHIE (pouvoir Mme CHATILLON) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)**Membres absents** : M. MARTIN**OBJET****DE LA DELIBERATION****Année 2009 - Soutien financier de la Ville à des athlètes dijonnais - Contrats de partenariat**

Mme GARRET-RICHARD, au nom des commissions des sports et de la jeunesse, et des finances, et de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Membre de l'équipe de France espoirs féminines de pétanque, Mlle Kelly Fuchès, licenciée au club du Drapeau à Dijon, a participé à la première phase des éliminatoires des championnats d'Europe espoirs avec l'équipe de France en mars 2009 à Antalya en Turquie. Sa qualification pour la suite de la compétition ayant été alors acquise, l'intéressée participera à la phase finale de celle-ci qui aura lieu cet automne à Düsseldorf en Allemagne. Au regard de cette sélection et des résultats obtenus lors de grandes compétitions nationales, Mlle Fuchès a été inscrite sur la liste des sportifs de haut-niveau établie par le Ministère de la Santé et des Sports.

Licencié au Dijon Hockey Club, M. Anthony Guttig, à tout juste vingt ans, a été élu par l'ensemble des entraîneurs du championnat de la ligue Magnus, meilleur espoir au terme de la saison 2008-2009. Inscrit lui-aussi sur la liste des sportifs de haut niveau, il a participé au championnat du monde des moins de vingt ans où ses performances lui ont ouvert les portes de l'équipe de France seniors. Il sera cette saison l'un des piliers du club dijonnais.

Son jeune camarade de club, M. Nicolas Ritz, a rejoint cette saison l'équipe de France des moins de dix-huit ans lors des championnats du monde de cette catégorie à l'occasion desquels il a été élu meilleur joueur à l'issue de la rencontre France-Autriche. Évoluant en attaque, tout comme M. Anthony Guttig, il devrait être la révélation de la ligue Magnus 2009-2010.

Mlle Fuchès ainsi que MM. Guttig et Ritz sollicitent, dans le cadre de contrats de partenariat, le soutien financier de la Ville dont ils se proposent de véhiculer le nom et l'image dans chacune des compétitions auxquelles ils participeront en 2010.

Il est proposé de réserver une suite favorable à leurs demandes, en leur accordant une aide financière d'un montant de 750 € pour les deux premiers et de 500 € pour le troisième.

Par ailleurs, par délibération du 30 mars 2009, le Conseil Municipal a accordé une aide financière de 1 500 € à M. Thibaut Fauconnet, licencié au Speedy On Ice Dijon Bourgogne. Ses excellents résultats de l'hiver dernier l'ont propulsé parmi les meilleurs « mondiaux » de short-track. C'est donc tout naturellement qu'il vient d'intégrer le collectif national pré-olympique et qu'il devrait obtenir sa sélection

pour les Jeux Olympiques qui seront organisés à Vancouver en février 2010. C'est la raison pour laquelle il est proposé de lui accorder une aide supplémentaire de 1 500 €.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des sports et de la jeunesse, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel , je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider de confier à Mlle Kelly Fuchès, à M. Anthony Guttig et à M. Nicolas Ritz, dans le cadre de contrats de partenariat, une aide financière d'un montant de 750 € pour les deux premiers et de 500 € pour le troisième;

2 - décider d'accorder une aide supplémentaire d'un montant de 1 500 € à M. Thibaut Fauconnet ;

3 - m'autoriser à signer les contrats à passer entre la Ville et ces athlètes ainsi que tout acte à intervenir pour leur application ;

4 - dire que le montant de la participation financière de la Ville, fixée globalement à 3 500 € TTC, sera prélevé sur les crédits du budget de l'exercice en cours .

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

24 NOV. 2009



PUBLIÉ LE 24/11/09